

Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du mardi 29 juin 2021

Circonscription IEN
ANGERS CENTRE

ÉCOLE PRIMAIRE
PUBLIQUE CONDORCET

Affaire suivie par
M. MARTINEAU Ivan Directeur

Téléphone
02 41 68 58 28

Courriel
ce.0491771j@ac-nantes.fr

Adresse
1/5, rue Gutenberg
49000 Angers

Début des réunions à 18H00.

Personnes présentes :

- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mme Clavreul, responsable d'unité périscolaire élémentaire
- Mmes Bazille, Dourhès-Pierre, Gombert, Guillemet, Leblanc, Raffy-Hideux et M. Véron, parents d'élèves élus
- Mmes Arial, De Smet, Gaudens, Jacquemont, Jolliet, Loebenguth-Orain, Plantier et M. Lalande, enseignants de l'école

Personnes excusées :

- M. Kirschner, adjoint au Maire, représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Clair, Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription Angers Centre
- Mesdames Dulong et Hergué responsable des temps périscolaires
- Mesdames et Messieurs les parents d'élèves et enseignants ne pouvant être présents

En raison de la crise sanitaire, le conseil d'école s'est déroulé en jauge restreinte, 1 enseignant par niveau et parité des représentants de parents.

Points de l'ordre du jour discutés :

1. **Les effectifs prévisionnels et la répartition pédagogique envisagée : les demandes de dérogation, l'accueil des enfants de moins de 3 ans**

L'état des effectifs inscrits pour la rentrée 2020 est le suivant :

| Niveaux | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----------|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| Inscrits | 54 | 52 | 44 | 54 | 53 | 50 | 63 | 55 |

Soit un total de 425 élèves, 150 dans les classe maternelles et 275 dans les classes élémentaires. La moyenne par classe est de 25 élèves par classe : 25 en maternelle et 25 en élémentaire.

7 demandes de dérogation ont été déposées : 5 en petite section, 1 en CP et 1 en CM1. Parmi ces 7 demandes 2 seront acceptées de droit (fratrie dans l'école en. Les autres dérogations ont été refusées

Au vu des effectifs de petite section, il ne sera pas possible d'accepter des enfants de toute petite section cette année.

Les représentants des parents d'élèves de l'AİPE posent la question suivante : « rentrée des petites sections : inquiétudes des parents car aucune visite n'a eu lieu. N'y a-t-il aucune possibilité de visite de l'école d'ici l'été ? Y aura-t-il une organisation spécifique à la rentrée ? »

M. Martineau répond que :



- Sur l'ensemble des élèves de petite section inscrits pour la rentrée de septembre 65% sont des frères ou sœurs d'élèves déjà scolarisés et connaissent potentiellement l'école.
- Pour toutes les nouvelles familles les parents ont été reçus par M. Martineau et ont eu le loisir de visiter l'école et souvent en présence de l'enfant.
- Il n'y a pas eu de visite de l'école l'an passé en raison de la crise sanitaire et la rentrée de septembre 2020 s'est plutôt mieux passée que l'an passé.

La répartition pédagogique envisagée est donc la suivante :

- 2 classes de PS avec Mmes Danel et Loebenguth-Orain
- 2 classes de MS avec Mmes Danniou et Plantier
- 2 classes de GS avec Mmes Eschallier et Jolliet
- 2 classes de CP avec Mmes Bellayer et Jacquemont
- 2 classes de CE1 avec Mme Du Bouëxic et M. Lalande
- 2 classes de CE2 avec Mme Arial et M. Douce
- 3 classes de CM1 avec Mmes Gaudens Hardy et Conte
- 2 classes de CM2 avec Mmes De Smet et Rosier

2. Les mouvements des enseignants.

Mme Le Flem a fait valoir ses droits à la retraite et Mme Pla quittera l'école pour un poste de maîtresse formatrice à l'école Pierre Louis Lebas. Elles seront remplacées par Mmes Hardy qui vient de l'école de l'Isoret d'Angers et Mme Conte qui arrive des Pyrénées Atlantiques. Elles auront toutes deux en charge une classe de CM1.

Mmes Baguet et Gravouille, titulaires mobiles rattachées à l'école ont toutes les deux obtenu un poste de titulaire en école, respectivement à l'école Henri Chiron en classe maternelle et à l'école de l'Isoret en classe élémentaire. Elles seront remplacées par Mmes Jenner et Le Bourhis.

Une demande pour l'attribution de 2 services civiques a été déposée la réponse sera donnée par le rectorat de Nantes dans le courant des vacances.

3. Le bilan de l'année scolaire 2020-2021.

Un certain nombre de projets ont été impactés par la situation sanitaire :

- Report des séances école et cinéma
- Annulation d'un certain nombre de spectacles au théâtre Le Quai
- Séances de piscine annulées pour plusieurs classes en fonction de la période.
- Annulation des séances à la Galerie Sonore pour les classes de moyenne et grande section
- Annulation des interventions de la police municipale dans le cadre du permis piéton en maternelle
-

D'autres projets ont été modifiés :

- Transformation des séances de piscine en séance de sport
- Mise en place d'un projet « apprendre à porter secours » pour 9 classes élémentaires
- Déplacement des animateurs des musées de la ville dans les écoles

Les autres projets ont été menés à terme :

- Basses vallées angevines
- Classes bleues pour les grandes sections

- Patinoire
- Activités sportives au Lac de Maine
- École à vélo
- Jardins d'expression
- Bobo Planète
- Galerie Sonore pour le élèves de grande section
- Land Art et Plastic Art ainsi qu'un nouveau projet « Le Jardin Extraordinaire »

Il est à noter, pour ce qui concerne les classes élémentaires, une augmentation généralisée de la pratique sportive à l'école en particulier grâce à l'emprunt de matériel auprès de l'USEP 49.

4. Les projets 2021-2022.

- Les deux classes de grande section bénéficieront du projet classe bleue à la piscine Aquavita pendant deux semaines massées intensives. Une classe de 15h15 à 15h55 session 7 du 3 au 14 janvier et la seconde en session 14 de 10h15 à 10h55 du 30 mai au 10 juin.
- Les deux classes de CM2 bénéficieront des activités nautiques au Lac de Maine en période 1.
- Les 3 classes de CM1 bénéficieront des activités terrestres au Lac de Maine, 2 en période 1 et 1 en période 3
- Les 5 classes de CM iront à la patinoire
- 1 classe de CM1 et 1 classe de CM2 bénéficieront d'une classe patrimoine avec le service de la ville d'Angers
- Le projet TATOULU devrait reprendre ainsi que le permis piéton si la Mairie d'Angers pérennise son engagement
- Séances à la Galerie Sonore pour l'ensemble des classes maternelles
- D'autres projets sont en cours d'élaboration, théâtre, danse, cinéma, environnement etc.

5. L'impact de la crise sanitaire à l'école.

Plusieurs cas de COVID-19 ont été confirmés donnant lieu à :

- 6 fermetures de classes pour une durée d'une semaine (CPB, CE1A, CM1A, CM2A et CM2B 2 fois)
- 18 évictions de cas contact pour une durée d'une semaine

Des tests salivaires ont été réalisés le vendredi 18 juin avec le consentement écrit des familles.

Sur 420 élèves 287 avaient le consentement de leur famille soit 68,33%.

Sur ces 287 enfants 14 ont refusé le test le 18 juin, pour 11 d'entre eux le prélèvement a été impossible et 9 étaient absents.

Ce sont donc 253 élèves qui ont été testés soit 60,23%, aucun n'a été déclaré positif au COVID-19.

6. La généralisation du déploiement de l'ENT E-primo.

L'utilisation de l'ENT E-primo semble désormais très bien fonctionner.

Les représentants de parents d'élèves de l'AIPE posent la question suivante : « *E-primo : bilan de la communication avec les familles très positif. Peut-on envisager d'utiliser davantage cet outil pour informer les familles des absences et remplacements ou non des enseignantes ? (En particulier en maternelle) »*

M. Martineau répond que l'information est systématiquement donnée aux familles dès l'ors que l'information est connue, c'est à dire qu'un moyen de remplacement a été positionné.



126€ sortie randonnée à Briollay
156€ sortie au château de Serrant

| | |
|---------------|---|
| CE1A et B | 270€ sortie théâtre au Quai 102,40€ sortie à Pignerolle |
| CE2 A, B et C | 179,40€ sortie Basses vallées angevines 78€ sortie Île St Aubin |
| CM1A et B | 204,40€ sortie Basses vallées angevines 180€ sortie château d'Angers |
| CM2A et B | 352€ sortie Terra Botanica |

Pour un total de 3078€

- A la mairie d'Angers pour la gestion de la crise sanitaire et la mise en place de projets substitutifs : Musées à l'école – Activités sportives en remplacement des séances de piscine – Projet « Apprendre à porter secours » dispensé par les maîtres-nageurs de la ville d'Angers
- A l'équipe périscolaire pour son professionnalisme dans la gestion des groupes d'élèves et sans laquelle l'école aurait pu être beaucoup plus impactée

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15

Le Directeur,
Président du conseil d'école,
Ivan Martineau